



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Protection des consommateurs

Question écrite n° 50812

Texte de la question

M. Gérard Cornu attire l'attention de M. le ministre délégué aux finances et au commerce extérieur sur les inquiétudes exprimées par les responsables de la fédération départementale d'Eure-et-Loir des Familles de France sur le projet de fermeture du centre technique régional de la consommation (CRTC) de Blois, siège actuel de l'organisation précitée. Il semblerait que le CRTC de Blois, qui a subi une réduction de 15 % de ses crédits pour l'année 1997, se voit reorganiser dans le sens d'une adaptation à ces nécessaires restrictions budgétaires afin de pouvoir remplir sa mission d'information et de formation des associations de consommateurs. Sans vouloir remettre en cause le bien-fondé des raisons qui ont motivé ce projet de fermeture, il lui demande de lui apporter quelques précisions complémentaires à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Cornu Gérard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50812

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : finances et commerce extérieur

Ministère attributaire : finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1997